

<https://enseignants.se-unsq.org/Interdire-l-abaya-ne-resoudra-rien-ni-les-causes-des-atteintes-a-la-laicite-ni>



enseignants de l'Unsa



Interdire l'abaya ne résoudra rien : ni les causes des atteintes à la laïcité ni leur gestion au sein des établissements

Date de mise en ligne : mardi 29 août 2023

- Presse - Communiqués de presse -

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Gabriel Attal a annoncé que les abayas seraient désormais interdites à l'École.

La loi de 2004 interdit déjà le port de tenues ou signes manifestant ostensiblement son appartenance religieuse. Cette loi a fait l'objet de circulaires, dont la dernière date de novembre 2022 et d'outils institutionnels clairs sur le sujet. Si le problème des atteintes à la laïcité demeure, ce que le SE-Unsa dénonce fermement, il est illusoire de croire qu'une note de service suffira à le résoudre.

En désignant nommément un vêtement particulier, le ministère prend le risque d'ouvrir une brèche.

Il ne faut pas douter que les élèves et ceux qui cherchent à organiser ces atteintes à la laïcité sauront trouver des parades pour contourner ce nouveau texte.

Le SE-Unsa réaffirme que la laïcité est un principe essentiel pour notre École et pour notre pays. Il est le moyen de respecter toutes les croyances, dans les limites fixées par la loi et de garantir que l'École soit un lieu de neutralité et de sérénité.

L'annonce du ministre ne résoudra rien. C'est un acte de communication politique qui ne renforce pas l'état de la législation et de la réglementation. La médiatisation et l'utilisation de ce sujet pourraient se traduire par des effets contraires à ceux escomptés.

Pour le SE-Unsa, il faut interroger les causes de cette recrudescence d'atteintes à la laïcité pour apporter des réponses adaptées. Il faut également questionner d'autres problématiques, notamment la non-mixité sociale de certains établissements.

Le SE-Unsa demande qu'une réflexion globale soit menée sur les causes de l'augmentation des atteintes à la laïcité avant d'arrêter des décisions dans la précipitation.

Paris, le 29 août 2023

Marie-Laure Tirelle
Déléguée *Laïcité*
06 21 38 73 30

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa
06 29 37 17 83

Attachée de presse
Brigitte Biardoux
01 44 39 23 93